

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 Novembre 2020-20h30

Excusée : Sophie BENIGNAUD, n'a pas donné de procuration.

Joël BAYET est nommé secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, Alain Jarlier accueille Alexandra Comte, récemment embauchée pour assurer la permanence du Point Poste ainsi que les tâches administratives en soutien à Marie Claire Courtine.

1. Convention de mise à disposition des services entre CCBSA et la commune

L'accueil périscolaire est une compétence de la communauté de communes, les charges incombent à la CCBSA. La convention a pour objet le versement, par cette dernière au profit de la commune, des fonds pour une durée de 4ans. Accepté à l'unanimité.

2. Délibération pour les travaux de voiries neuves/définition du centre-bourg

En date du 01.03.2013, une délibération avait été prise interdisant les travaux sur les voiries neuves dans le centre-bourg, pendant 6ans. A ce jour, une telle délibération n'est plus en adéquation avec les demandes des propriétaires, c'est pourquoi cette délibération est supprimée. A compter de ce jour, toute demande de travaux affectant les aménagements de rue particuliers comme les pavés, le béton désactivé ou autres que les matériaux typiques de voirie et engageant de gros moyens financiers et techniques, il sera pris une délibération d'interdiction pour ce secteur bien défini.

3. PLUI

Alain Jarlier expose les contraintes du nouveau PLUI. A ce jour de nombreux propriétaires ont fait connaître leurs intentions concernant certaines parcelles.

Plusieurs certificats d'urbanisme ont été demandés et/ou acceptés. Certaines parcelles pourront être classées en zone naturelle avec l'aval de leur propriétaire. A la majorité des membres le conseil souhaite que le village des Flottes/St Cirques conserve un minimum de surface en zone constructible et que les 3 regroupements parcellaires identifiés comme des zones AU restent ainsi afin de laisser les propriétaires mener à bien leur projet.

4. Révision des tarifs 2021

Les tarifs 2021 ne subiront aucune augmentation.

Concession cimetièrè : 250^e - Assainissement : 15^e/part fixe et 0.80^e/m3 - Branchement assainissement : 500^e

SALLE POLYVALENTE		Particuliers résidents sur la commune	Associations de la commune	Particuliers ou associations hors commune
ACCUEIL BAR CUISINE TOILETTES	réception familiale (apéritif, repas, etc...) Repas d'association Soirée privée	80,00 €		180,00 €
	réunion		gratuite	120,00 €
Une participation de 20 € est demandée du 01/11 au 30/04 pour le chauffage				
SALLE COMPLETE	Manifestation à but lucratif (loto, belote,...)	Sans objet	100,00 €	Sans objet
	Bal disco	Sans objet	150,00 €	Sans objet
SALLE COMPLETE	Réception familiale (mariage, anniversaire, ...)	210,00 €		350,00 €
	repas dansant,	210,00 €		350,00 €
	Assemblée générale, meeting, autres réunions			270,00 €
	Une participation de 40 € est demandée du 01/11 au 30/04 pour le chauffage			

Droit de place : 5^e/jour de stationnement si branchement électrique sinon gratuit.

5. Décisions modificatives

Afin de couvrir les dépenses en attente, des modifications du budget général sont nécessaires : Accepté à l'unanimité.

DEPENSES					
CREDITS A OUVRIR			CREDITS A REDUIRE		
ARTICLE / PROG	NATURE	MONTANT	ARTICLE / PROG	NATURE	MONTANT
673	ANNULLATION DE TITRES-EXERCICES ANTERIEURS (ASP à rendre)	2 200,00 €	60632	FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	-2 200,00 €
204172 1802	INSTALLATION ECLAIRAGE PUBLIC BT ORANGE	1 650,00 €	2313 1704	CONSTRUCTION PORTAIL ELECTRIQUE ECOLE	-1 650,00 €
2315 1803	TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU VALLA - PLACE 11 NOVEMBRE	25 000,00 €	2313 1901	CONSTRUCTION DEPOT ZA	-25 000,00 €
TOTAL		28 850,00 €	TOTAL		-28 850,00 €

6. Motion concernant la ressource en eau

La gestion des ressources en eau, sa protection et ses usages, sont réglementés par des lois. Le SDAGE Loire – Bretagne dont nous dépendons est un schéma directeur permettant l'aménagement et la gestions des eaux. Etabli pour 6ans, il est actuellement en phase de révision. A cette occasion, la Région nous propose une motion afin de porter à la connaissance la situation critique de nos territoires sur la disponibilité de la ressource en eau et inscrire une volonté de développer le stockage. Pour : 12

Ne prends pas part au vote par manque d'informations précises : Marjorie Pignol

Abstention : Serge Cornet, Isabelle Marchaud

7. Autorisation de signature pour le contrat de prestation de service pour la gestion de la cantine

Marjorie Pignol présente les deux prestataires susceptibles de nous apporter une solution pour la mise en place de la réservation en ligne des repas scolaire : Abelium et Servi+

Ce service s'inscrit dans la volonté de la municipalité de proposer un service moderne, utilisable à distance tout en respectant les contraintes imposées par le fournisseur des repas. Après discussion, l'entreprise SERVI+ est choisie. Il est demandé de tout mettre en œuvre pour une ouverture des réservations courant décembre.

8. Admission en non-valeur des redevances assainissement non recouvrables années 2016 à 2019 pour la somme de 192.26^e HT.

9. Remise gracieuse des loyers du bar/restaurant : le conseil accepte la remise sur les loyers du bar pendant la première période de confinement soit la somme de 1900^eHT.

10. Informations et questions diverses

. Un stagiaire affecté au service technique de la commune a donné entière satisfaction pendant son stage, le conseil municipal accepte qu'il en soit récompensé par un bon d'achat.

. Guillaume Pons nous rappelle l'importance de soutenir le maintien des services publics dans un contexte où la fermeture des trésoreries est en cours. En effet, les conseils et avis des trésoriers pour la bonne gestion de nos communes sont primordiaux. Le Maire et une Adjointe participeront à la manifestation prévue le 2/12 au Puy.

. La verrière de la salle du conseil est endommagée et sera prochainement remplacée. L'assurance prend cette charge en totalité.

. Le Point Poste ouvrira le mardi 01 décembre.

. Une paysagiste conseil du Centre Architecture Urbanisme et Environnement a visité la rue de la Côte et ses impasses pour nous faire un premier Projet de son aménagement.

. Travaux Rue du Vallat et Place du 11 Novembre : les différences entre l'enrobé et le grenailage sera visible d'ici quelques mois. Les factures n'étant pas encore reçues, le bilan financier sera évoqué à la prochaine réunion.

. Bâtiments municipaux Pont de Lamothe : les visites des entreprises ayant répondu à l'appel d'offre continuent.

. Il est constaté que de nombreuses haies empiètent sur le domaine public : un courrier va prochainement être envoyé aux propriétaires concernés leur rappelant leurs obligations.

. Banque alimentaire : notre commune faisant appel à cette aide pour des familles lamotheises, l'association nous sollicite pour participer à la collecte des denrées qui aura lieu samedi 28 novembre, Françoise Rochette représentera la commune accompagnée d'Annie Auzard.